

1862

Rapport sur l'administration
et la Situation des affaires de la ville de
Mal (Malabaut), présenté au Conseil com-
munal, en exécution de l'art 70 de la loi
communale du 30 Mars 1836, en séance
publique du 29 Décembre 1862.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter,
en exécution de l'article 70 de la loi communale,
notre rapport annuel sur l'administration
et la Situation des affaires de la ville, à
l'égard desquelles nous n'avons rencontré
aucune question importante, depuis notre dernier
rapport.

Poids et mesures.

Les nouveaux poids et mesures sont généralement
en usage en notre ville.

Les agents de la police locale et les employés
des accises exercent une surveillance convenable
sur cet objet.

Etat civil et population.

Les registres de l'Etat civil continuent à être bien et exactement tenus par le Secrétaire communal. Cette besogne acquiert une grande importance.

Le mouvement de l'Etat civil en 1861 présente le résultat suivant:

Naissances 311,
dont 161 masculines et 151 féminines.

Décès 211,
dont 111 masculins et 99 féminins.

Dans ce nombre ne sont point compris 21 enfants présentés sans vie.

Il y a eu 63 mariages et 4 légitimations d'enfants.

Aucun divorce n'a été prononcé.

Comparativement à 1860, il y a eu 59 naissances et 46 décès en plus et cinq mariages en moins.

Le nombre des habitants qui ont quitté la ville s'est élevé à 223 et celui de ceux qui sont venus s'y fixer est de 254.

La population qui était de 7678 habitants
au

qui ont fait défaut à ces réunions en ont
été empêchés par des circonstances indépendantes
de leur volonté.

Les affaires ont été expédiées régulièrement,
à cette fin, notre Collège continue à tenir deux
séances par semaine, le mardi et le samedi,
autre qu'il s'assemble chaque fois que les
intérêts de la commune l'exigent.

Le Secrétaire communal continue à
s'acquitter de ses devoirs à notre satisfaction.

Le Receveur communal et le Commissaire
de police se sont également bien acquittés
de leurs devoirs.

Situation financière et Comptabilité.

Quoique la quot. part de la ville dans
le fonds communal créé par la loi du 18. août 1860
s'élève à environ 10,000 francs par an, nous ne
pouvons, par vous dissimuler, Messieurs, que
notre Caisse communale testera pour longtemps
obérée, Sur tout quand on considère que nous
devons contribuer considérablement dans la
répense et restauration de notre belle et gothique
église et de notre monumental hôtel de ville;

que

que nous avons à construire une Ecole moyenne
et une Ecole communale civile, et que nous
avons à organiser un orphelinat qui est
depuis si longtemps dans les vœux de la
population.

Le compte communal que vous avez
revêtu de votre approbation le 15 Décembre
courant, présente le résultat suivant:

Les recettes s'élevaient à	fr 53.475.51.
les dépenses, à	fr 51.899.84
et le déficit à	fr 2424.33.

La Caisse des Recettes de la ville a été vérifiée
trimestriellement par le Bourgmestre.

Aliénations, échanges, contentieux.

Aucune aliénation, aucun échange de
biens n'a eu lieu.

Le procès que les Héritiers Vauderlamme,
avaient intenté au sujet de la largeur du
Chemin N°1 dit Neuwelbaen, reste pendante.

Cependant nous croyons pouvoir vous dire,
Messieurs, que nous avons l'espoir fondé
de pouvoir le terminer à la satisfaction
des deux parties.

Bâtiments communaux 2^e

Les travaux de restauration de notre hôtel de ville ont été poussés avec vigueur dans le courant de cette année: la toiture, les grandes et les petites lucarnes, ainsi que la corniche et les gouttières ont été entièrement reconstruites et renouvelées.

Nous aurons à vous communiquer aujourd'hui, un nouveau plan de M^r l'architecte provincial, concernant la restauration de la façade principale de l'édifice.

Sans pouvoir en déterminer les causes la restauration de l'église a été statée en 1862.

A la demande de M^r le Ministre de la justice, M^r le Gouverneur de la province par dépêche du 29-Septembre dernier, nous a priés de faire commencer, sans retard, sous la direction de M^r De Carter, membre de la Commission Royale des monuments, les dits travaux.

L'Etat accordera à ces fins, comme la Province, un subside de \$16,250. "

Bureau de Bienfaisance et salubrité publique.

Le personnel du bureau de bienfaisance est

au complet.

Nous constatons avec satisfaction que Nos
les Membres de cette administration, continuent
à remplir leurs pénibles fonctions avec
zèle et dévouement.

Notre Collège leur en exprime toute la
gratitude.

Les distributions se font avec discernement
selon les besoins réels des pauvres.

La rougeole a sévi avec quelque intensité:
38 enfants ont succombé à cette affection.

Messieurs Vandenschuerp, père, Mussel,
et M. Arenas Vaccinateurs communaux se
sont livrés à leurs opérations; mais malheureusement
nous avons encore constaté que les parents
des enfants, de la classe inférieure de la société,
se sont rendus coupables d'une grande négligence
en ne soumettant pas leurs enfants aux opérations
si salutaires de la vaccine.

Les Messieurs ainsi que M^r Henri Claesman,
Médecin des pauvres, se sont acquittés de
leurs devoirs avec le plus louable désintéressement.

La propreté de la ville a fait l'objet
d'une constante sollicitude de notre part.

La situation financière du Bureau de bienfaisance

est

est assez satisfaisante.

Le Comptable 1861, présente un excédant
de 1191.04

La constante cherté des denrées alimentaires
rendra l'emploi de cette somme bien nécessaire.

Les héritiers de Monsieur Eugène et de
Madame Chère Chienpout, décédés en cette
ville en 1862, en suite de leur dernière volonté
ont fait don aux hospices d'une
belle habitation avec jardin, pour y établir
une maison d'orphelins.

Notre collège suivit avec le plus vif
empressement cette occasion solennelle
pour offrir à ces Généreux Bienfaiteurs
Hélène Malchier, l'expression de la plus profonde gratitude.
en son vivant
propriétaire à
Bruxelles, de l'orphelinat nous craignons pouvoir vous
par son testament
biographe en proposer de voter une nouvelle allocation
datée du 14 pour 1863.

Avril 1861, a
Le nombre des indigents secourus pendant
l'hiver 1861. 1862, s'élève à environ 1300

capitaux de
bénéficiaires
et aux pauvres
de cette ville malades et blessés sont entrés à l'hôpital, dont
une somme
de 1100 francs

Hôpital.
Depuis le 1^{er} Janvier 1862, jusqu'à ce jour, 60

de

40 en sont guéris, 13 déçédés, tandis que 76
testent ce traitement.

Messieurs les membres de la Commission
administrative remplissent leurs fonctions
honorifiques et philanthropiques avec le plus
louable dévouement.

Les Sœurs desservant l'hôpital se sont
acquittées de leurs pénibles fonctions avec zèle
et abnégation.

M. M. Mulsch et Vaubenschuetz père, Médecins
de l'hôpital continuent à remplir ces fonctions
avec un dévouement extrême. Sous ce rapport,
comme sous beaucoup d'autres, ils ont acquis
de nouveaux titres à notre reconnaissance

Infirmes.

Nous comptons sur notre territoire, 4 aveugles,
& un sourd-muet. Leur âge avancé ne nous
permet plus de songer encore à leur instruction.

Quatre enfants de la Patrie & 13 enfants
abandonnés sont placés en nourrice ici. Ceux
d'entre eux, qui sont à l'âge voulu, participent
aux bienfaits de l'instruction gratuite.

Mendicité.

L'autorité communale et le Bureau de
bienfaisance réunissent leurs efforts pour

l'extirpation

Extirpation de la mendicité.

Culte.

Les relations de l'autorité communale avec les Ministres du culte sont toujours d'un caractère conciliant.

Le double du compte de 1861 a été déposé aux archives communales.

Instruction primaire & moyenne.

A la souscription L'Ecole garçonnienne organisée en cette ville en ouverte pour le 1862, est fréquentée par 150 enfants indigents. L'entretien de cette école est de 200 francs. (80 garçons et 70 filles). A une institution

a produit une L'enseignement primaire est fréquenté par 683 élèves, dont 560 indigents. Somme de 1491.

Outre les travaux d'enseignement, y est donné d'après les méthodes prescrites par le Gouvernement. L'entretien de cette école est de 200 francs.

De

La dépense totale de ces écoles s'est élevée à 5737.4 en 1862. La ville y contribue pour 1866.4 francs et le Bureau de bienfaisance pour 600 francs.

Le restant est couvert par des subsides de l'Etat et de la Province.

Nous formons des vœux qu'il plaise au Gouvernement et à la Députation permanente de nous accorder semblable subsid. en 1863. —

entre

7

Outre ces institutions communales, il existe encore trois écoles privées qui sont fréquentées par 187 élèves.

L'école Colmogennise est fréquentée par 161 élèves, savoir:

Section préparatoire	112.
1 ^{re} année d'étude	32.
2 ^{me} année d'étude	11.
3 ^e année d'étude	6

L'année dernière ce nombre était de 162, ainsi 112 en moins.

La distribution solennelle des prix a eu lieu le 21 Août dernier, en présence de la magistrature, du bureau administratif, du clergé et d'un nombreux public.

Le Directeur de cette école, M^r Krüpfen père, a été admis à la pension pour cause d'infirmités. Il a rempli ces honorables fonctions, depuis l'organisation de l'école jusqu'à l'expiration de l'année scolaire 1861. 1862, à la satisfaction des autorités et du public.

Monsieur Marschouw a été appelé à la direction de cet établissement en remplacement du titulaire sortant.

Nous espérons qu'il s'efforcera pour suivre les traces de son prédécesseur.

La ville possède encore les bâtiments affectés
à l'usage de l'instruction publique, tels qu'ils ont
été indiqués dans nos rapports antérieurs.

Art de guérir.

Il n'est pas à notre connaissance que des empiriques
se livraient à l'exercice de l'art de guérir.

Depuis notre dernier rapport aucun changement
n'est survenu dans le personnel de l'art de
guérir.

Aucune épidémie n'a régné en notre localité
pendant l'exercice écoulé.

L'artiste vétérinaire du Gouvernement résidant
à Héal, continue à remplir ses fonctions avec
assiduité.

Police, Gardes Champêtres, &c.

La Gendarmerie continue à faire preuve de
beaucoup d'activité.

L'exhibition des passeports des étrangers est
exigée par la police locale.

Les règlements de la chasse sont bien observés
une seule contravention a été constatée.

Les agents de police de la ville ont constaté 3 crimes,
60 délits, 83 contraventions et 5 accidents.

Ils secondent le ministère public dans la recherche

des coupables, à chaque occasion.

Des recommandations solennelles et répétées ont été faites au commissaire de police de surveillance, rigoureusement les gardes champêtres.

Prisons.

La prison de passage et le cachot communal se trouvent dans des locaux sains et sûrs.

Quelques menues réparations y ont été faites, par la ville.

Grand voirie, voirie vicinale 2^e.

Les plans d'alignement de la grande voirie, dans la traversée de la ville, reçoivent leur entière exécution.

La ville a dû exécuter de nombreux travaux d'amélioration et d'entretien au chemin de grande communication N° VII qui rallie la ville de Meul à la voie de Volzelle à Anderlecht.

Les chemins vicinaux ont été généralement bien entretenus. La dépense en a été couverte au moyen de centimes spéciaux recueillis sur les trois bases de la contribution directe, en vertu de la loi du 10 Avril 1841.

Au moluborrepuvulle, un grand aqueduc a été construit. Cet ouvrage contribue beaucoup

ou

à l'assainissement de ce quartier.

Nous aurions désiré vivement se pouvoir vous proposer une allocation au budget de 1863 pour construction de quelques aqueducs dont l'utilité a été reconnue, mais le manque de fonds nous oblige à les remettre à une autre époque.

Les pompes publiques sont très bien entretenues, de manière que l'eau potable se distribue toujours saine et abondante dans tous les quartiers de la ville.

quelques permissions ont été accordées pour constructions et plantations le long de la grande et de la petite voirie.

Aucune contravention à l'art. 90 § 7 de l'arrêté du 30 Mars 1836, n'a été constatée.

Les plans généraux pour constructions le long de la voirie urbaine & vicinale sont encore définitifs.

Une carrière est exploitée au hameau de Roussec par l'architecte, M^e Emile Lebeur.

Pompes à incendie.

La ville, qui ne possédait que trois pompes à incendie, a fait l'acquisition d'une quatrième, au prix de 1810 francs. Elle fonctionne tout bien, ainsi que nous en avons fait l'expérience par

plusieurs fois.

Milice nationale.

Soixante dix neuf miliciens ont concouru au tirage au sort, dont 17 ont été appelés à l'activité. Le numéro 47 était le dernier possible du service.

Garde Civique.

La Garde Civique non-active en cette ville, est organisée jusqu'à l'élection inclusivement.

Chemins de fer & Ponts.

Le Service du chemin de fer se fait régulièrement; néanmoins nous formons le vœu formel qu'il plaise à M^r le Ministre des Travaux publics de rendre mixte le convoi de transbordement qui part de Hal pour Bruxelles, vers midi & demi.

L'annexion de deux voitures à ce convoi, suffirait amplement pour rendre de grands services au public.

Monsieur le Ministre daignera bien remarquer et prendre en sérieuse considération que, depuis onze heures et du matin jusqu'à 5 heures de relevée, nous n'avons plus aucun train pour la capitale.

Cet intervalle est réellement trop considérable

et nous espérons qu'il aura suffi de signaler
cet état de choses au Gouvernement pour qu'il
y soit porté un prompt remède.

Nous constatons toujours le peu de largeur
du pont sur le canal aux abords de la
Station et nous insistons de plus en plus ^{sur} ~~qu'il~~
la grande nécessité de l'élargir pour
éviter les accidents en cet endroit

Inondations.

Si les bruits qui circulent sont exacts, le
Gouvernement ferait étudier en ce moment
l'élargissement du Canal de Bruxelles à
Charleroi. Nous nourissons l'espoir que
M^r le Ministre des Travaux Publics saisira
à cette occasion, pour faire exécuter
les travaux si vivement réclamés depuis
si longtemps et qui auraient pour but de
préserver notre ville des dévastations des
inondations auxquelles elle ^{est} si exposée
par sa situation dans le vallon de la Senné.
Un moyen qui faciliterait l'écoulement rapide

Agriculture.

Le froment n'a produit cette année que
les 3/5 d'une récolte ordinaire, tandis
que le rendement de seigle a été celui
d'une

Artes camp de

La Senné, ce

serait le remplacement

mobiles du

dénouement du

moulin du Duc

d'Arberg, a

heudrait dit

la cascade, qui

barre le camp

sur toute la

largeur de la

rivière

récolte moyen net ordinaire. L'avoine a été
excellente, tant en quantité qu'en qualité.

Les pommes de terre dont la semence
a été fortement attaquée au mois de juillet
n'ont produit que les 4/5 d'une récolte
ordinaire.

Industrie, commerce, foires & marchés

Aucun changement n'étant survenu relativement
à l'industrie, au commerce et aux foires
et marchés, nous croyons inutile de répéter
nos données antérieures sur cette matière.

C'est toujours avec une vive satisfaction
que nous pouvons vous annoncer que nos
marchés deviennent ^{plus} prospères, de plus en plus.

Messageries.

Trois messageries font un service régulier
et journalier de Thal à Eugbier.

Les règlements de police sur cette branche du
service public sont bien observés.

Nous terminons, Messieurs, en vous
soumettant le projet du budget pour l'exercice
1863, et en vous présentant nos plus sincères

remerciements

pour le concours loyal et éclairé que vous avez
bien voulu nous prêter dans la gestion des
affaires de la ville. Mais aimons à croire,
Messieurs, que ce concours nous sera
continué à l'avenir.

Mal, 1824 (Décembre 1862)

Les Bourgmestre & Echevins,

Le Secrétaire,

M. M.

1862,

Rapport sur l'administration et
la situation des affaires de la Ville de
Hal (Brabant), présenté au Conseil
communal, en exécution de l'art 70 de la
loi communale du 30 mars 1836, en séance
publique du 29 (Décembre 1862).

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter,
en exécution de l'art. 70 de la loi communale,
notre rapport annuel sur l'administration
et la situation des affaires de la ville, à l'égard
desquelles nous n'avons rencontré aucune
question importante, depuis notre dernier
rapport.

Poids et Mesures.

Les nouveaux poids et mesures sont générale-
ment en usage en notre ville.

Les agents de la police locale et les

employés des accises exercent une surveillance convenable sur cet objet.

Etat-Civil et population.

Les registres de l'Etat-Civil continuent à être bien et exactement tenus par le Secrétaire communal. Cette besogne acquiert une grande importance.

Le mouvement de l'Etat-Civil en 1861 présente le résultat suivant :

Naissances 311,

Dont 161 masculines et 151 féminines.

Décès 211,

Dont 111 masculins et 99 féminins.

Dans ce nombre ne sont point compris 21 enfants présentés sans vie.

Il y a eu 63 mariages et 4 légitimations d'enfants.

Aucun divorce n'a été prononcé.

Comparativement à 1860, il y a eu 57

naissances et 46 décès en plus et cinq mariages en moins.

Le nombre des habitants qui ont quitté la ville s'est élevé à 223 et celui de ceux qui sont venus s'y fixer est de 254.

La population qui était de 7,678 habitants au 1^{er} Janvier 1861, était de 7,814, à l'époque correspondante de 1862, de sorte qu'il y a eu augmentation de 136 âmes.

Nous ne comptons aucun Centenaire.

Élections

Les listes électorales ont été révisées à l'époque déterminée par la loi, sans qu'il soit survenu la moindre réclamation sur leur formation.

Le nombre des électeurs communaux pour 1861 était de 292, et celui de 1862 est de 285, ou, sept en moins.

Celui des électeurs provinciaux était de

179 en 1861, et de 186 en 1862, donc 7 en plus.

Celui des électeurs pour les chambres législatives s'élevait en 1861 à 165 et à 175 en 1862, ainsi dix en plus.

Depuis les élections générales du 30^{bre} 1860, aucune nouvelle élection n'a plus eu lieu.

Administration communale & Personnel.

Pendant l'exercice 1862, le conseil s'est réuni seulement deux fois en nombre insuffisant pour délibérer.

Nous aimons à croire que M. M. les Membres qui ont fait défaut à ces réunions en ont été empêchés par des circonstances indépendantes de leur volonté.

Les affaires ont été expédiées régulièrement; à cette fin votre Collège continue à tenir deux séances par semaine, le mardi et le samedi, outre qu'il s'assemble chaque fois que les intérêts de la commune l'exigent.

Le Secrétaire communal continue à s'ac-

„ quitter de ses devoirs à notre satisfaction .

Le Receveur communal et le Commissaire
de police se sont également bien acquittés
de leurs devoirs .

Situation financière et comptabilité.

Quoique la quote part de la ville dans le
fonds communal créé par la loi du 18 août
1860, s'élève à environ 10,000 francs par an,
nous ne pouvons pas vous dissimuler,
Messieurs, que notre caisse communale
restera pour long temps obérée, surtout quand
on considère que nous devons contribuer
considérablement dans la dépense de restau-
ration de notre belle et gothique église et de
notre monumental hôtel de ville; que
nous avons à construire une école moyenne
et une école communale en ville, et que nous
avons à organiser un orphelinat qui est
depuis si long temps dans les vœux de
la population

Le compte communal que vous avez revêtu
de votre approbation le 15 décembre cou-
rant, présente le résultat suivant :

Les recettes s'élèvent à	fr	53.475.51
Les dépenses " à	fr	55.899.84.
et le déficit à	fr	<u>2.424.33.</u>

La caisse du receveur de la ville a été
vérifiée trimestriellement par le
Bourgmestre.

Aliénations, échanges, contentieux.

Aucune aliénation, aucun échange
de biens n'a eu lieu.

Le procès que les héritiers Vandercamme
avaient intenté au sujet de la largeur
du chemin n°1 dit Nieuwbaen, reste pendant.

Cependant nous croyons pouvoir vous
dire, Messieurs, que nous avons l'espoir
fondé de pouvoir le terminer à la satis-
faction des deux parties.

Bâtiments communaux L.^e P

Les travaux de restauration de notre hôtel de ville ont été poussés avec vigueur dans le courant de cette année : la toiture, les grandes et les petites lucarnes, ainsi que la corniche et les gouttières ont été entièrement reconstruites et renouvelées.

Nous avons à vous communiquer aujourd'hui, un nouveau plan de M.^r l'architecte provincial, concernant la restauration de la façade principale de l'édifice.

Sans pouvoir en déterminer les causes la restauration de l'église a été statée en 1862.

A la demande de M.^r le Ministre de la Justice, M.^r le Gouverneur de la province par dépêche du 29 septembre dernier, nous a priés de faire commencer, sans retard, sous la direction de M.^r De Carto, Membre de la Commission royale des monuments, les dits travaux.

L'Etat accordera à ces fins, comme la
Province, un subside de ff 16,250. „

Bureau de Bienfaisance et Salubrité
publique.

Le personnel du Bureau de bienfaisance
est au complet.

Nous constatons avec satisfaction
que M. M. les Membres de cette
administration continuent à rem-
plir leurs pénibles fonctions avec
zèle et dévouement.

Votre Collège leur en exprime toute la
gratitude.

Les distributions se font avec dis-
cernement selon les besoins réels des
pauvres.

La rougeole a sévi avec quelque inten-
sité: 38 enfants ont succombé à
cette affection.

Messieurs Vandenschuerck, père,

Mußehe, et Marimus Vaccinateurs
communaux se sont livrés à leurs opéra-
tions; mais malheureusement nous avons
encore constaté que les parents des enfants,
de la classe inférieure de la société, se sont
rendus coupables d'une grande négligence
en ne soumettant pas leurs enfants
aux opérations si salutaires de la vaccine.

Les Messieurs ainsi que M^r Henri
Claessens, Médecin des pauvres, se sont
acquittés de leurs devoirs avec le plus
louable désintéressement.

La propriété de la ville a fait l'objet
d'une constante sollicitude de notre part.

La situation financière du Bureau de
bienfaisance est assez satisfaisante.

Le compte de 1861, présente un excé-
dant de fr 1191⁰⁰.

La constante cherté des denrées ali-
mentaires rendra l'emploi de cette
somme bien nécessaire.

Les héritiers de Monsieur Eugène et de
Madame Chèrese Chienpont, décédés en
cette Ville en 1862, en suite de leur dernière
volonté, ont fait donation aux hospices
d'une belle habitation avec jardin,
pour y établir une maison d'orphelins.
Votre Collège saisit avec le plus vif
empressement cette occasion solen-
nelle pour offrir à ces Généreux Bien-
faiteurs l'expression de la plus
profonde gratitude.

La Demoiselle Cornélie Julie Hélène
Malchiers, en son vivant propriétaire
à Bruxelles, par son testament olographe
en date du 14 avril 1855, a légué aux
hospices un capital de 6000 francs
et aux pauvres de cette Ville une
somme de 1500 francs.

Pour aider à la prochaine érection
de l'orphelinat nous croyons pouvoir
vous proposer de voter une nouvelle
allocation pour 1863.

Le nombre des indigents secourus pendant
l'hiver 1861. 1862, s'élève à environ 1300.

Hôpital

Depuis le 1^{er} Janvier 1862, jusqu'à ce
jour, 60 malades et blessés sont entrés
à l'hôpital, dont 40 en sont guéris,
13 décédés, tandis que 7 restent en trai-
tement.

Messieurs les Membres de la Commis-
sion administrative remplissent leurs
fonctions honorifiques et philanthropi-
ques avec le plus louable dévouement.

Les sœurs desservant l'hôpital se
sont acquittées de leurs pénibles fonctions
avec ferveur et abnégation.

M. M. Mussche et Vandenschrick
père, Médecins de l'hôpital continuent
à remplir ces fonctions avec un dévoue-
ment extrême. Sous ce rapport, comme
sous beaucoup d'autres, ils ont acquis

de nouveaux titres à notre reconnaissance.

Infirmes.

Nous comptons sur notre territoire,
4 aveugles & un sourd-muet. Leur âge avancé
ne nous permet plus de songer encore à leur
instruction.

88 enfants de la Patrie & 13 enfants
abandonnés sont placés en nourrice ici.
Ceux d'entre eux, qui sont à l'âge voulu,
participent aux bienfaits de l'instruction,
gratuite.

Mendicité.

L'Autorité communale et le Bureau
de bienfaisance réunissent leurs efforts
pour l'extirpation de la mendicité.

Culte.

Les relations de l'autorité communale

avec les Ministres du Culte sont toujours
d'un caractère conciliant.

Le double du compte de 1861 a été déposé
aux archives communales.

Instruction primaire & moyenne.

L'école gardienne organisée en cette ville
en 1862, est fréquentée par 150 enfants in-
digents des deux sexes. (80 garçons et 70
filles).

La souscription ouverte pour le soutien
de cette utile institution a produit une somme
de fr 1491. " " outre un wagon de houille,
évalué à 90 francs.

Les quatre écoles communales sont
fréquentées par 682 élèves, dont 56 indigents.

L'enseignement y est donné d'après
les méthodes prescrites par le Gouvernement.

La dépense totale de ces écoles s'est élevée
à fr 5737. " en 1862. La ville y contribue
pour 1.860. " francs et le bureau de

Bienfaisance pour 600 francs.

Le restant est couvert par des subsides de l'Etat et de la Province.

Nous formons des vœux qu'il plaise au Gouvernement et à la Députation permanente de nous accorder semblables subsides en 1863.

Outre ces institutions communales, il existe encore trois écoles privées qui sont fréquentées par 187 élèves.

Notre Ecole moyenne est fréquentée par 161 élèves, savoir :

Section préparatoire	112.
1 ^{re} année d'étude	32.
2 ^{me} année d'étude	11.
3 ^{me} année d'étude	6.

L'année dernière ce nombre était de 162, ainsi un en moins.

La distribution solennelle des prix a eu lieu le 21 août dernier, en présence de la Magistrature, du bureau administratif, du clergé et d'un nom-

«breux public

Le Directeur de cette école, M^r Hinssey père, a été admis à la pension pour cause d'infirmités. Il a rempli ces honorables fonctions, depuis l'organisation de l'école jusqu'à l'expiration de l'année scolaire 1861. 1862, à la satisfaction des Autorités et du public.

Monsieur Marschouw a été appelé à la direction de cet établissement en remplacement du Titulaire sortant.

Nous espérons qu'il s'efforcera pour suivre les traces de son prédécesseur.

La Ville possède encore les bâtiments affectés à l'usage de l'instruction publique, tels qu'ils ont été indiqués dans nos rapports antérieurs.

Art de guérir.

Il n'est pas à notre connaissance que des empiriques se livreraient à l'exercice

De l'art de guérir.

Depuis notre dernier rapport aucun changement n'est survenu dans le personnel de l'art de guérir.

Aucune épidémie n'a régné en notre localité pendant l'exercice écoulé.

L'artiste vétérinaire du Gouvernement résidant à Hal, continue à remplir ses fonctions avec assiduité.

Police, Gardes Champêtres, &c

La Gendarmerie continue à faire preuve de beaucoup d'activité.

L'exhibition des passeports des étrangers est exigée par la police locale.

Les règlements de la chasse sont bien observés, une seule contravention a été constatée.

Les agents de police de la ville ont constaté 3 crimes, 60 délits, 85 contraventions et 5 accidents.

Ils secondent le ministère public dans la recherche des coupables, à

chaque occasion.

(Des recommandations sévères et réitérées ont été faites au Commissaire de police de surveiller rigoureusement les gardes Champêtres.

Prison.

La prison de passage et le cachot communal se trouvent dans des locaux sains et sûrs.

Quelques menues réparations y ont été faites par la ville.

Grande voirie, voirie vicinale &c.

Les plans d'alignement de la grande Vairie, dans la traverse de la ville, reçoivent leur entière exécution.

La ville a dû exécuter de nombreux travaux d'amélioration et d'entretien au chemin de grande communication n.º VII qui rallie la ville de Hal à la voie de Vollezele à Anderlecht.

Les chemins vicinaux ont été générale-

ment bien entretenus. La dépense en a été
couverte au moyen de centimes spéciaux
reçus sur les trois bases de la contribution
directe, en vertu de la loi du 10 avril 1841.

Au Molenboire, en ville, un grand aqueduc
a été construit. Cet ouvrage contribue beau-
coup à l'assainissement de ce quartier.

Nous aurions désiré vivement de pouvoir
vous proposer une allocation au budget de
1863, pour construction de quelques aqueducs
dont l'utilité a été reconnue, mais le man-
que de fonds nous oblige à les remettre
à une autre époque.

Les pompes publiques sont très bien entre-
tenues, de manière que l'eau potable
se distribue toujours saine et abondante
dans tous les quartiers de la ville.

Quelques permissions ont été accordées
pour constructions et plantations le
long de la grande et de la petite voirie.

Aucune contravention à l'art 90 § 2
de la loi du 30 Mars 1836, n'a été constatée.

Les plans généraux pour constructions
le long de la voirie urbaine et vicinale
sont encore défectueux.

Une carrière est exploitée au hameau De Rodenem par l'architecte, M^r Emile Lebens.

Pompes à incendie.

La ville, qui ne possédait que trois pompes à incendie, a fait l'acquisition d'une quatrième, au prix de 1810 francs. Elles fonctionnent toutes bien, ainsi que nous en avons fait l'expérience par plusieurs essais.

Milice nationale.

Soixante-dix-neuf miliciens ont concouru au tirage au sort, dont 17 ont été appelés à l'activité. Le numéro 47 était le dernier passible du service.

Garde-civique.

La Garde civique non-active en cette ville, est organisée jusqu'à l'élection inclusive.

Chemin de Fer et Ponts.

Le service du chemin de fer se fait régulièrement; néanmoins nous formons le vœu formel qu'il plaise à M^r le Ministre des Travaux publics de rendre mixte le convoi de transbordement qui part de Hal pour Bruxelles, vers midi & demi.

L'annexion de deux voitures à ce convoi, suffirait amplement pour rendre de grands services au public.

Monsieur le Ministre daignera bien remarquer et prendre en sérieuse considération que, depuis onze heures et demi du matin jusqu'à 5 heures de relevée, nous n'avons plus aucun train pour la capitale.

Cet intervalle est réellement trop considérable et nous espérons qu'il aura suffi de signaler cet état de choses au Gouvernement pour qu'il y soit porté un prompt remède.

Nous constatons toujours le peu de largeur du pont sur le canal aux

Abords de la Station et nous insistons de plus
en plus sur la grande nécessité de l'élargir
pour éviter les accidents en cet endroit.

Inondations.

Si les bruits qui circulent sont exacts,
le Gouvernement ferait étudier en ce moment
l'élargissement du Canal de Bruxelles à
Charleroi. Nous nourrissons l'espoir que
M^r le Ministre des Travaux Publics
saisira enfin cette occasion, pour faire
exécuter les travaux si vivement réclamés
depuis si long temps et qui auraient pour
but de préserver notre ville des désastres
des inondations auxquelles elle est si
exposée par sa situation dans le vallon
de la Senne.

Un moyen qui faciliterait l'écoule-
ment rapide des eaux de la Senne, ce se-
rait le remplacement par des vannes

mobiles du Déversoir du moulin du Duc
D'Arenberg, à l'endroit dit la cascade, qui
barre les eaux sur toute la largeur de la
rivière.

Agriculture.

Le froment n'a produit cette année que
les $\frac{3}{5}$ ^e d'une récolte ordinaire, tandis que
le rendement du seigle a été celui d'une
récolte moyenne ordinaire. L'avoine a été
excellente, tant en quantité qu'en qualité.

Les pommes de terre dont la fane a été forte-
ment attaquée au mois de Juillet n'ont
produit que les $\frac{1}{2}$ ^e d'une récolte ordinaire.

Industrie, Commerce, Foires & Marchés.

Aucun changement n'étant survenu rela-
tivement à l'industrie, au commerce
et aux foires et marchés, nous croyons
inutile de répéter nos données antérieures
sur cette matière.

C'est toujours avec une vive satisfaction que nous pouvons vous annoncer que nos marchés deviennent prospères de plus en plus.

Messageries.

Trois messageries font un service régulier et journalier de Hal à Luythen.

Les réglemens de police sur cette branche du service public sont bien observés.

Nous terminons, Messieurs, en vous soumettant le projet du budget pour l'exercice 1863, et en vous présentant nos plus sincères remerciements pour le concours loyal et éclairé que vous avez bien voulu nous prêter dans la gestion des affaires de la Ville. Nous aimons à croire, Messieurs,

que ce concours nous sera continué
à l'avenir.

Hat, le 29 Décembre 1862.

Les Bourgmestre & Echevins,

Le Secrétaire,

Musée

O. Kees

A. P. Desnoes

